

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle JAMBON CUIT SUPERIEUR AUX HERBES DE PROVENCE



- Noms des modèles ou références concernés : Jambon cuit aux herbes de Provence barquette 180G
- Marque : Reflets de France
- GTIN 3560071449650 Lot 024110 16731 Date limite de consommation 05/03/2025
- Conditionnements : barquette 180G
- Date début/fin de commercialisation : du 24/01/2025 au 28/02/2025
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 57.032.001 CE
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Carrefour et CORA

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Présence de *Listéria monocytogene*
- Risques encourus par le consommateur : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mardi 18 mars 2025

CONTACT

- Numéro de contact : 0805908070
- Informations complémentaires publiques : Appel non surtaxé de 9h à 19h du lundi au samedi

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre